



MAGAZINE D'INFORMATIONS
MARS 2023
Kelaouenn gêr - Meurzh 2023

KOMBRID SANT VORAN



*Aux Arbres,
citoyens !*



GÉRARD BRAUD,
nouveau conseiller municipal
depuis août 2022.
Titulaire au sein de la
commission Maritime
et membre délégué du
comité syndical Vigipol.
Suppléant à la
commission Urbanisme.



Sommaire taolenn

- 2 SOMMAIRE
ÉDITO
- 3 VIVRE ICI
- 6 RETOUR EN IMAGES
- 8 HABITER
- 9 PLEIN-PHARE :
"Place aux arbres"
- 13 PORTRAIT
- 14 VIVRE ENSEMBLE
- 16 GRANDIR
- 18 S'ENGAGER
- 19 DÉCOUVRIR
- 22 DÉBATTRE
- 23 ENTREPRENDRE



Édito pennad-stur

Combitoise, Combitois,

Voilà maintenant trois années que vous nous avez confié la gestion de notre commune. Nous sommes à mi-parcours de ce mandat et je souhaite faire un premier bilan de nos actions.

Deux projets phares de notre mandature, la mini-crèche et l'espace jeunes, démarreront cette année.

Sur le projet de crèche communautaire, nous avons mis à disposition de la CCPBS la parcelle de terrain où sera édifié cet établissement. Je tiens à préciser que si cette mise à disposition passe par un bail emphytéotique à titre gracieux pour la CCPBS, le reste du projet de 11 logements passe par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique d'une durée de 60 années pour un montant de 80 000 euros au profit d'un bailleur social. Le solde financier sur ce projet est d'un montant de 38 000 euros pour notre collectivité. L'ensemble des biens et du foncier restera propriété communale au terme de ces deux baux.

Concernant le projet de l'espace jeunes très attendu par nos adolescents et leurs familles, projet initié au précédent mandat, il nous est opposé l'augmentation des coûts de la construction. Ces augmentations sont liées au contexte économique, à notre choix de faire évoluer ce projet en qualité, qualité architecturale, mais aussi de travailler à la sobriété énergétique en équipant le bâtiment de panneaux solaires, à la nature du sous-sol qui nous impose une plus-value au niveau des fondations. Nous sommes partis d'un bâtiment modulaire vers un bâtiment en structure traditionnelle. Nous avons fait le choix de concentrer le maximum de subventions sur un projet qualitatif.

À ce jour, nous avons acquis 98 000 euros de subventions, 35 à 45 000 euros sont encore attendus. Nous devrions atteindre 40 % à 45 % de subventions sur le coût hors taxe de ce projet.

Le recours aux financements fait partie de nos principales préoccupations, nous sommes attachés à une gestion rigoureuse de nos finances tout en continuant de développer nos équipements communaux.

Prenez soin de vous,

Kombridiz, Kombridadezed,

Setu tri bloaz zo bremañ ho peus fiziet mererezh hor c'humun ennomp. E-kreiz ar respetad-mañ emaoamp ha fellout a ra din ober ur bilañs kentañ eus hon oberoù.

Daou raktres pouezus eus hor respetad, ar vinimagouri hag ar greizenn yaouankiz, a vo boulc'het er bloaz-mañ.

Evit raktres ar vagouri-gumuniezh hon eus lezet Kumuniezh-kumunioù Su ar Vro Vigoudenn da implijout al logell-douar ma vo savet ar savadur-se. Fellout a ra din resisaat an dra-se : ma lezomp ar gumuniezh-kumunioù da implijout an dachenn-se gant ur feurm emfiteotek, kuit a baeañ, e tremeno ar peurrest eus ar raktres 11 lojeiz dre hanterouriezh ur feurm emfiteotek hag a bado 60 vloaz evit ur sammad a 80 000 € evit mad ar feurmer sokial. Da 38 000 € e sav ar mentelad arc'hant war ar raktres-se evit hor strollegezh. Chom a raio perc'henn ar gumun war an holl vadoù hag ar font p'en em gavo dibenn an daou feurm-se.

Evit a sell ouzh ar raktres evit ar greizenn yaouankiz gortozet kalz gant hor c'hrennarded hag o familhoù, ur raktres boulc'het e-kerzh ar respetad kent, e rannomp talañ ouzh kresk ar c'houst evit sevel anezhi. Liammet eo ar c'hreskoù-se ouzh ar blegenn ekonomikel hag ouzh hon dibab lakaat ar raktres da emdreiñ war-zu unan a galite, ur c'halite a-fet arkitektouriezh, hag ivez ouzh hor c'hoant da grennañ war an dispignoù energiezh, en ur lakaat panelloù-heol war ar savadur. Liammet eo kresk ar c'houst ivez ouzh natur ar c'hondon a redi ac'hanomp da ober un dra ouzhpenn evit an diazezadurioù. Kroget hon eus gant ur savadur liestamm evit mont war-zu ur savadur gant ur framm hengounel. Dibabet hon eus tolpañ an niver brasañ a skoaziadennoù war ur raktres a galite. En deiz hiziv hon eus gounezet 98 000 € a skoaziadennoù ; etre 35 ha 45 000 euro zo gortozet ganeomp c'hoazh. Dleout a rafemp tizhout etre 40 % ha 45 % a skoaziadennoù war ar c'houst pep taos er-maez evit ar raktres-se.

Ober gant an arc'hantaouiñ zo e-touez hor prederioù pennañ. Tomm omp ouzh un doare strizh da verañ hon arc'hant en ur genderc'hel da ziorren aveadurioù hor c'humun.

Grit mat war ho tro,

Christian Loussouarn,
Maire de Combrit Sainte-Marine
Aotrou-Maer Kombrit San-Voran

Combrit Sainte-Marine en chiffres

AU 1^{ER} JANVIER 2023



4 364 habitants



30 naissances



18 unions



59 décès



342 élèves
inscrits dans les 3 écoles



58 permis de construire
dont 3 nouveaux logements



TRAVAUX À VENIR

KERBÉNOËN. Afin de sécuriser et de réguler le trafic entre le carrefour de Kerbénoën et celui du Lannou, des travaux dirigés par le conseil départemental du Finistère, en partenariat avec la commune de Combrit, débiteront dans les prochaines semaines. Le premier aménagement consistera à réaliser un giratoire sur la route départementale, entre la rue des Camélias et la route de Kerbénoën.

KROAS-HENT. Une étude va être menée pour réaliser des aménagements en vue d'assurer la sécurité du carrefour du Kroas-Hent, entre le Lannou et Ty Robin. Le chantier devrait démarrer en 2024.



FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique est divisé en trois phases. La phase 2 est actuellement en cours et concerne le sud de la commune, l'ouest du bourg et le quartier de Keridreux. L'installation devrait être terminée d'ici la fin de l'été. La mise en service commerciale est espérée cette année.

Marché des Créateurs



RENDEZ-VOUS

Lundi 1^{er} mai
de 10h à 18h
à l'espace Saint-Joseph.

Mardis 25 juillet et 8 août,
de 16h à 21h
au Park an Treizour.

CARNET D'ÉTAT CIVIL

du 1^{er} décembre 2022
au 28 février 2023



MARIAGES

Svetlana GUDZIC et Fabio LHOTE



NAISSANCES

Ambre RIBEIRO CARIOU
Constance GAPANY
Gabrielle OLIVIER
Suzanne TREBERN
Mélissa JAOUEN



DÉCÈS

Denise KERDRANVAT veuve Louis BIGER
René LE LETTY
Jeannine OUVRANS veuve Yves GUICHAOUA
Roger FOURNIER
Louise RAGUENEZ veuve de Roger Quéau
Marguerite RIOU veuve Ernest ARGOUARC'H
Audrey ROY
Rose CARIOU veuve Louis LE DOUGUET
Marie-Louise ARL
François TOURNEUR
Yves RIOU
Maurice CASTRIC
Jacqueline BIGER veuve Yves LE LETTY



Directeur de la publication :

Christian Loussouarn

Rédactrice en chef : Marie-Rose Duval

Comité de rédaction : Sandrine Galipot,
Charlotte Genest, Cynthia Lavoué, Pascale Le Gallès

Traduction : Office de la langue bretonne

Crédit photos : Agence Bretonne de la Bio-diversité,
Sylvie Bléas-L'Homme, CCPBS, Anaïs Falgoux,
Yvon Goenvec, Gaëtan Lecomte, Stéven Le Grand,
Océane Treil.

CONTACT MAIRIE

Tél : 02 98 56 33 14

Fax : 02 98 56 40 65

mairie@combrit-saintemarine.fr

www.combrit-saintemarine.bzh

Conception - Impression :

Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.



du mouvement à la Mairie

TOUR D'HORIZON DES CHANGEMENTS AU SEIN DES SERVICES.

VÉRONIQUE TUAL



Depuis mars, Véronique Tual est le nouveau visage de l'accueil de la mairie. Auparavant, elle a travaillé comme assistante maternelle et gestionnaire de flux financiers pour une société d'assurance. Désormais, c'est elle qui est en charge de l'accueil du public, de l'état-civil, des élections et de toutes autres démarches administratives liées à son poste. *"J'habite Combrit Sainte-Marine depuis une vingtaine d'années. C'est une opportunité très intéressante que de travailler pour ma commune"*, dit-elle.

i 02 98 56 33 14
mairie@combrit-saintemarine.fr

Ouvert du lundi au vendredi :
9h - 12h30 / 14h - 17h.

CAROLE CHALONY



Jean-Luc Quilfen ayant fait valoir ses droits à la retraite mi-mars, Carole Chalony a quitté l'accueil de la mairie pour occuper celui du CCAS. *"J'ai à cœur de poursuivre le travail mené par Jean-Luc"*, confie-t-elle. Ses missions consistent à mettre en œuvre la politique sociale de la commune, à accompagner et informer les personnes en difficulté. *"Je suis entre autre en charge de l'épicerie communale, du transport communal et des animations. D'autres actions seront mise en œuvre au fil des mois"*. Carole travaille avec Marie-Christine Kerveillant, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, et les membres du conseil d'administration du CCAS.

i 02 98 56 74 19
ccas@combrit-saintemarine.fr

ROMAIN LE NARZUL



De gauche à droite : Romain Le Narzul, maître de port ; Stéphanie Poullelaouen, Anne-Laure Autret, Paul Tison et Jérôme Cuny, agents. Absente au moment de la photo : Gwenaëlle Lider, comptable.

Maître de port au port de plaisance de Sainte-Marine depuis le 1^{er} octobre, Romain Le Narzul connaît bien le site. *"J'ai grandi ici. J'ai travaillé plusieurs années en tant que saisonnier puis comme contractuel"*. Prendre des responsabilités *"n'était pas un objectif de carrière"*, mais bien *"une belle opportunité"*. Ses missions consistent à gérer l'attribution des emplacements, la liste d'attente, organiser les projets et les différents chantiers du port ainsi que manager l'équipe. *"À l'année, nous sommes cinq agents. L'été, l'effectif double avec le recrutement de saisonniers"*.

i 02 98 56 38 72
port.plaisance@combrit-saintemarine.fr

Ouvert en avril et octobre :

> du lundi au samedi :
9h - 12h30 / 13h30 à 17h.

En mai, juin et septembre :

> du lundi au dimanche :
9h - 12h30 / 13h30 à 17h.

> En juillet et août :

du lundi au dimanche : 8h - 20h.

Maison Liberman



La commune achève la remise en état de l'ancienne habitation du Dr. Liberman. Cette maison, située au cœur du bourg, est destinée à accueillir les activités des associations. Les travaux ont été effectués en régie et par des entreprises spécialisées. Des bénévoles de la réserve civique communale ont également donné un coup de main au réaménagement de la maison.

Inauguration vendredi 14 avril à 18h.



En remplacement d'Adeline Le Bihan, Marine Chanourdie est la nouvelle responsable du service urbanisme.

i Sur rendez-vous.
02 98 56 74 12
urbanisme2@combrit-saintemarine.fr

TRI des déchets

Trier ses déchets fait partie des gestes quotidiens pour préserver l'environnement. Mais comment faire ?
Voici quelques astuces pour faciliter le tri.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS BIGOUDEN SUD
gère la collecte et le traitement des déchets.
02 98 87 80 58 - www.ccpbs.fr



BAC JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Uniquement les papiers graphiques et non les papiers d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout...).



Pour bien trier :

- EMBALLAGES :** inutiles de les laver, simplement bien les vider • Les aplatir pour gagner de la place • Éviter de froisser, déchirer ou plier les papiers • Séparer les différentes composantes (détachez l'opercule du pot du yaourt par exemple).
- Les déposer en vrac dans le bac (ne pas les mettre dans un sac).
 - Ne pas les imbriquer : les séparer (pas de canette en métal dans une boîte en carton par exemple).

BAC VERT

TOUTES LES ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES

Objets divers non électriques ou électroniques, non dangereux pour l'environnement et hors emballages et papiers.



LES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES (COUVERCLE VERT)

sont collectés une fois toutes les deux semaines jusqu'en juin.
Du 27 juin au 2 septembre, ils seront collectés toutes les semaines.

LES BACS À ORDURES RECYCLABLES (COUVERCLE JAUNE)

sont collectés toutes les deux semaines toute l'année.

COMPOST



VERRE

Emballages en verre (la vaisselle, y compris les verres, sont à apporter à la déchèterie).



DÉCHÈTERIE





Sublime ! Le Phare de Sainte-Marine illumine la Pointe !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Ville de Combrit Sainte-Marine



ville_de_combrit_saintemarine

- Le 6 janvier, Christian Loussouarn, Maire, a présenté ses vœux à la population. Plus de 200 personnes, habitants et représentants des associations, ainsi que Mona Duval, reine du Cercle celtique et demoiselle d'honneur de la Reine de Cornouaille, ont assisté à cette cérémonie.
- À chaque période de vacances scolaires, des après-midis sports sont proposés à l'espace sportif de Croas-Ver. En février, l'ultimate et le tchoukball (ci-contre) étaient au programme.
- En septembre dernier, trois départs en retraite ont été fêtés. **Yveline Dugast** (au centre) a intégré la collectivité en 1992 en tant qu'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), un poste qu'elle a occupé tout au long de sa carrière. **Gilbert Le Floch** (à gauche) a travaillé une saison au service de la voirie en 1993. À partir de 1994, il a intégré le service des espaces verts où il a terminé sa carrière l'été dernier. Puis, **Jean-Noël Riou** (à droite) est entré aux services techniques en tant qu'électrotechnicien. Après quelques années effectuées au port en tant que plongeur, il a intégré en tant qu'agent polyvalent le service des bâtiments jusqu'en 2022.



Nouvelles d'Hiver



Plus de 1 000 personnes ont visité l'exposition "Auto-K" de l'artiste Hams Klemens. L'artiste a exposé ses toiles impressionnantes au Fort, durant les vacances d'hiver, répondant à l'invitation de l'association Astérismes.

Durant les vacances d'hiver, l'école de cirque itinérante Naphtaline a proposé de l'initiation aux arts du cirque aux enfants du centre de loisirs.

Repas 100 % gourmand au restaurant scolaire lors de la chandeleur, en février. Crêpes au blé noir puis au froment, les enfants se sont régelés !

Fin février a eu lieu la première causerie en breton, organisée par le Bagad et Cercle celtique de Combrit. Une vingtaine de personnes avaient répondu présentes.

Pour l'occasion, Michel Bolzer, ancien repasseur de coiffes bigoudènes, était venu raconter de nombreuses anecdotes sur la construction des mots en breton.

C'est en 1987 que Gilles Le Roux a commencé à travailler au port. En 2000, il devient maître de port. Un poste qu'il a occupé jusqu'à l'automne 2021. En juin 2022, la municipalité l'a remercié pour ses années de service, en présence de ses collègues, amis et famille.





Le stationnement est limité à Sainte-Marine

Pour la deuxième année consécutive, le stationnement des véhicules sera de nouveau limité cet été à Sainte-Marine.

QUAND ? Du 1^{er} juillet au 31 août, un arrêté municipal réglera le stationnement places Grafenhausen et Toul ar Marc'h. Durant cette période, il sera interdit de laisser stationner un véhicule plus de 2h, entre 9h et 12h et 14h et 19h, du lundi au dimanche.

OÙ ? Seules les places Grafenhausen et Toul ar Marc'h sont concernées par ce dispositif.

POURQUOI ? Durant la belle saison, Sainte-Marine connaît une forte affluence. Un succès qui nécessite, pour le bien-être de tous (habitants, professionnels et touristes), une régulation des véhicules.

POUR QUI ? Pour tous les véhicules. Cependant, une exception sera faite pour les riverains, les commerçants et les usagers du port. Ces derniers devront apposer un macaron (appelé aussi vignette de stationnement) qui leur sera délivré par le bureau du port ainsi que par la police municipale.

COMMENT ? Durant cette période, les conducteurs devront utiliser un disque de stationnement. Celui-ci devra être mis en évidence à l'avant du véhicule. À défaut, le véhicule sera considéré en faute et sera susceptible de recevoir une amende de 35 €.

 Police municipale : 02 98 56 74 23
police.municipale@combrit-saintemarine.fr



Les riverains, les commerçants et les usagers du port devront apposer un macaron (ci-dessus) pour être exemptés d'utiliser un disque de stationnement.



Depuis novembre, une zone de dépôt et de récupération de plantes a été installée au cimetière. Un "espace don" qui permet de redonner une seconde vie aux plantes. Des conteneurs jaunes ont également été installés à cette période pour améliorer la gestion des déchets.



COMBRIT SAINTE-MARINE
EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ce code



GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

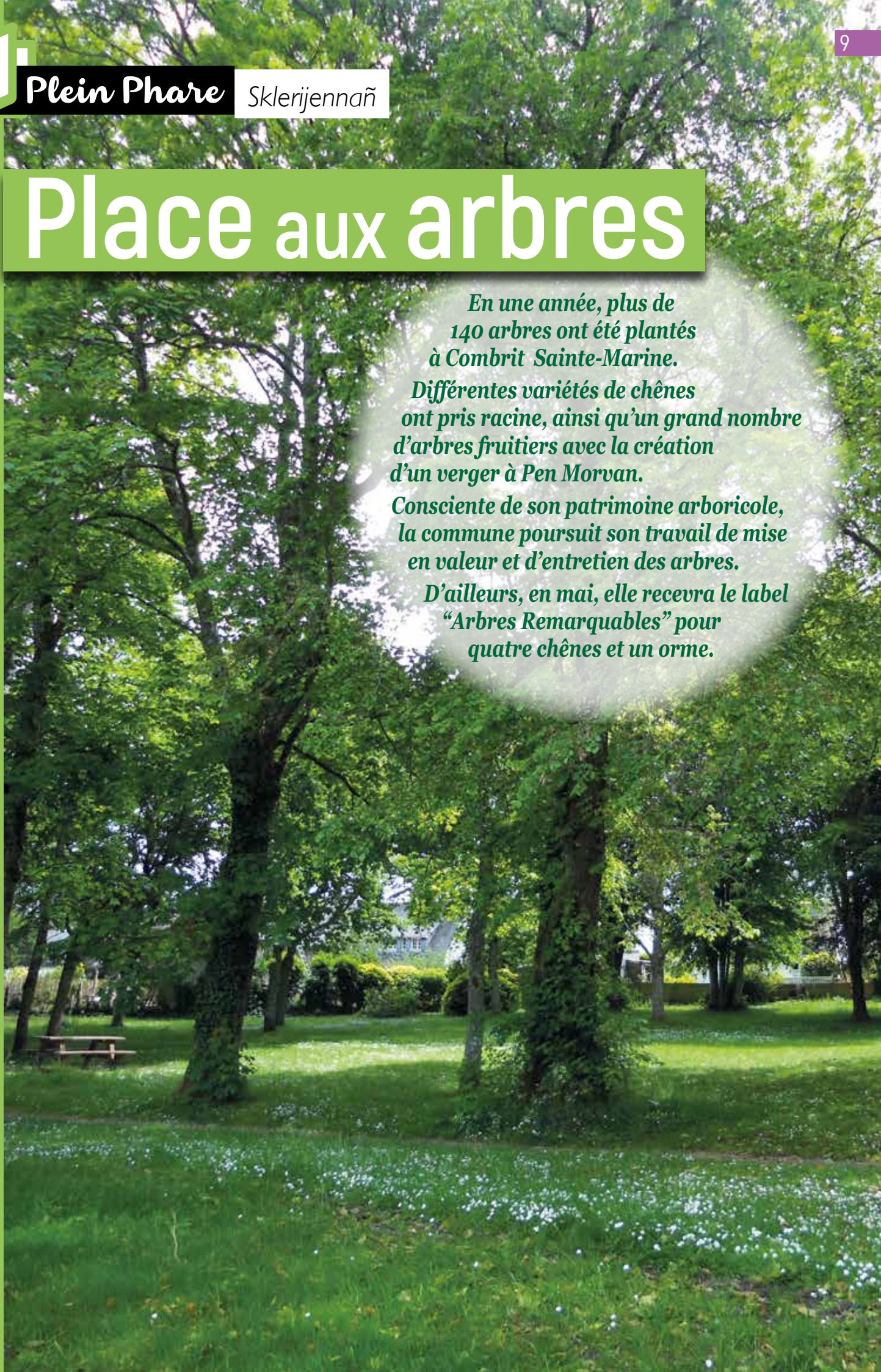
Place aux arbres

En une année, plus de 140 arbres ont été plantés à Combrit Sainte-Marine.

Différentes variétés de chênes ont pris racine, ainsi qu'un grand nombre d'arbres fruitiers avec la création d'un verger à Pen Morvan.

Consciente de son patrimoine arboricole, la commune poursuit son travail de mise en valeur et d'entretien des arbres.

D'ailleurs, en mai, elle recevra le label "Arbres Remarquables" pour quatre chênes et un orme.





les Arbres Remarquables

de la commune

Parmi les arbres distingués, ce chêne pédonculé situé au parc de Kérobistin.

Le 5 mai, la commune de Combrit Sainte-Marine recevra le label "Arbres Remarquables" par l'association A.R.B.R.E.S, pour quatre chênes et un orme champêtre. Lors de la remise du prix, une fête de l'arbre aura lieu, en collaboration avec les écoles de la commune.

Situés au parc de Kérobistin, au port de Sainte-Marine et à Kermor, quatre chênes pédonculés et un orme champêtre font parties du paysage de la commune. Au printemps, l'association A.R.B.R.E.S (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) les distinguera en remettant à la municipalité le label "Arbres Remarquables".

Grâce à ce titre, ces arbres seront considérés comme "patrimoine naturel et culturel" par l'association. Par ce label, "ils seront reconnus en tant qu'être vivant", ajoute Michèle Le Gall, conseillère municipale déléguée aux espaces verts. De ce fait, la commune s'engage à les préserver et à les entretenir. Un panneau de présentation sera installé au pied de chaque arbre. Cette labellisation est "le témoin de la volonté politique de la commune de protéger les arbres de son territoire", précise l'élue.

L'ARBRE EN FÊTE LE 5 MAI

Lors de la remise du prix, vendredi 5 mai, une fête de l'arbre sera organisée par la municipalité, en présence de Georges Federman, président de l'association nationale A.R.B.R.E.S. Depuis plusieurs mois, les enfants des écoles de Notre-Dame de la Clarté et de Sainte-Marine découvrent le cycle des arbres et leurs diversités. Ils participeront à la fête par des lectures et des poèmes. Cet événement sera l'occasion de sensibiliser la population à l'environnement.



Vendredi 5 mai, à partir de 15h, à l'allée des Chênes.

Remise du prix à 17h au Parc de Kérobistin.

Ouvert à tous.



- Deux chênes pédonculés au parc de Kérobistin.
- Un chêne pédonculé au port de Sainte-Marine.
- Un chêne pédonculé à Kermor.



- Un orme champêtre au parc de Kérobistin.



TALUS ET BOIS

Un grand nombre de talus et de bois sont classés au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Avant toute intervention de coupe ou d'entretien, il est **indispensable** de se renseigner auprès du service urbanisme. Dans le cas d'un classement, une demande préalable de travaux sera impérative. Des sanctions pourraient être envisagées en cas de non-respect du code de l'urbanisme.



02 98 56 74 12
urbanisme2@combrit-saintemarine.fr



3 questions à ...

MICHÈLE LE GALL

conseillère municipale,
déléguee aux Espaces verts

■ Depuis fin 2021, la commune de Combrit Sainte-Marine est engagée dans une politique de plantation d'arbres. Pour quelles raisons ?

En un an, les services techniques ont planté plus de 140 arbres. Cette volonté est d'autant plus forte car on constate des changements importants dans le paysage actuellement. Sécheresse, canicule, pression immobilière, maladie... font que les arbres sont moins présents sur notre commune. Il est urgent d'anticiper ces changements, c'est pour cela que nous travaillons sur d'autres zones à planter avec des variétés plus résistantes et mellifères*.

** Plante qui sécrète du nectar ou du miellat, nécessaires aux abeilles.*

■ Ces plantations font suite au diagnostic arboricole mené par la commune. Des coupes d'arbres avaient été réalisées. Pourquoi ces coupes ?

Le diagnostic arboricole a permis de faire un état des lieux des arbres de la commune.

Certains étaient malades et pouvaient présenter un danger.

Quand cela était nécessaire, des opérations ont alors eu lieu sur les sujets concernés.

Elles ont été menées par les agents municipaux ou par des entreprises spécialisées.

■ Ces plantations s'inscrivent dans le plan "500 000 arbres" lancé par le Département à l'automne dernier. Combrit Sainte-Marine est partenaire de l'opération. Pourquoi ?

Le Département du Finistère, par l'opération "500 000 arbres", lancée l'an dernier, vise la plantation de 50 000 arbres par an sur 10 ans. Convaincue par ce projet, Combrit Sainte-Marine s'est portée volontaire. Grâce à ce dispositif, la commune a bénéficié d'une subvention de 80 % pour le verger de Pen Morvan, les plantations à la zone humide de Ty Scoul et les plantations à l'école Danielle Kernaflén. Actuellement, nous travaillons sur la prochaine campagne de plantations qui aura lieu en fin d'année 2023 en partenariat avec le Département.

L'ensemble de ces projets a pu voir le jour grâce à l'implication de tous les services municipaux.



76 arbres fruitiers à Pen Morvan

**POMMIERS,
PÊCHERS, POIRIERS,
ABRICOTIERS, NOYERS...**

Au total, 76 arbres fruitiers ont été plantés cet hiver au verger de Pen Morvan. La commune a reçu 2 304, 80 € HT par le Département pour financer cette opération, dans le cadre du plan "500 000 arbres".

La gestion du verger sera "civique et citoyenne" informe l'élue.





Des ARBRES À L'ÉCOLE

Danielle Kernaflfen

Durant les vacances de Noël, trois tilleuls ont été plantés dans la cour de l'école publique Danielle Kernaflfen par les agents communaux. Des arbustes fruitiers (groseilliers et casseilliers) ont également été installés au pied de ces arbres. En plus de créer des espaces

agréables, "l'objectif est de limiter le phénomène d'îlot de chaleur, lors des beaux jours, en apportant de l'ombre", indique Michèle Le Gall.

"Les arbres permettent également de sensibiliser à la question des saisons. Les enfants pourront observer leur évolution au cours de l'année".



DES PLANTATIONS À TY SCOUL

Située en plein centre du bourg, la zone humide de Ty Scoul est un espace naturel, un lieu de promenade, de découverte et de gestion en éco-pâturage. Cet hiver, les travaux se sont poursuivis avec la mise en place du second périmètre clos pour les chèvres par les élèves du lycée de Kerbernez de Plomelin et les agents communaux. Ces derniers ont également planté des noisetiers et des érables champêtres. De son côté, l'association Mein ha Dour a planté quelques dizaines d'osiers sur la partie haute de la parcelle.

Vidéo à regarder : www.combrit-saintemarine.bzh



UN DIMANCHE AUTOUR DES ARBRES

La 7^e édition d'Un Dimanche au Jardin aura pour thème "l'arbre".

Rendez-vous dimanche 2 avril, de 10h à 18h, à l'espace sportif de Croas-Ver.

Au programme : des rencontres, des conférences, des ateliers avec des associations et des professionnels.

Entrée libre.



La Minute Verte

PROTÉGER LES ARBRES FACE AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires du pin, si elles sont nombreuses, sont nuisibles pour l'arbre. Elles se nourrissent des épinettes du pin et finissent par l'épuiser. Pour le protéger, il est possible d'installer un piège autour de son tronc, les chenilles se retrouvent dans un sac fixé autour du collier.

Par ailleurs, les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils urticants. Il est fortement déconseillé de s'en approcher.

Marguerite Péron

Une vie attachée à Combrit



Marguerite Péron aux côtés de Henri Pérennou, Maire de 1983 à 2001. Durant ses 42 ans de carrière, elle aura travaillé avec cinq maires.



Un matin ensoleillé et froid de février, elle nous reçoit chez elle, prête à raviver ses souvenirs. Le feu dans la cheminée crépite. L'ordinateur est posé sur la table, la clef USB et les notes aussi. Le classeur rempli de photos et de coupures de journaux n'est pas loin.

Marguerite Péron vient de fêter ses 89 ans.

En 1994, elle disait "Au revoir" à la mairie de Combrit.

C'est en février 1952 que Marguerite pousse la porte de la mairie. Son premier jour de travail consiste à remplacer un agent de bureau auxiliaire. Quelques mois auparavant, en 1951, elle obtient ses diplômes de bureau et de comptabilité. Une soif de découverte la pousse à envoyer sa candidature ailleurs... Elle s'apprête à faire ses bagages lorsque Yves Le Bleis lui propose ce remplacement. Elle y restera jusqu'en 1994 après être devenue attachée territoriale.

Marguerite est la troisième d'une fratrie de cinq enfants de parents commerçants. *"Le bistrot était situé en face de la mairie. On l'appelait même la mairie annexe". Ce qu'on ne pouvait dire en mairie, on venait le dire ici*, dit-elle en plaisantant. Son père est alors adjoint au Maire.

2 292 HABITANTS

Dans les années 50, Combrit compte un peu plus de 2 000 habitants. C'est une commune rurale, composée de fermes, de petits commerces, de pêcheurs. La mise en place du Plan d'Occupation des Sols, l'aménagement de la voirie et surtout l'arrivée de l'eau courante ont bouleversé le quotidien des habitants. *"Combrit a été la première commune à avoir l'eau en Bigoudénie"*. Puis s'enclenche l'extension de Sainte-Marine. *"La première cité communale était celle du Roz"* en 1956. La municipalité acquiert des terrains. Des champs ont été achetés : près de la Poste devenu parking de la mairie, Kerbénoën, Pen Morvan et autres sites emblématiques. *"Kérobistin a été acheté un million de francs* en 1973 aux religieuses de Pont-l'Abbé, l'Abri du Marin 609 628 francs***

*à la Société des Amis des Abris du Marin et la Pointe de Sainte-Marine 1 100 774 francs*** à la Marine Nationale en 1993. Les gens râlaient des achats faits par la mairie, mais si on ne l'avait pas fait, ils nous en auraient voulu"*. Marguerite accompagne les élus dans la mise en place de projets. *"Pour le droit d'ouverture de la maison de retraite, avec José Le Bescond, alors secrétaire général de l'Île-Tudy, et Jean Le Ster, adjoint au Maire sous la mandature de Henri Pérennou, nous sommes allés au Conseil Régional. Ils nous ont installés à un bout d'une très grande table"*. Une situation intimidante qui ne les a pas refroidis. *"Quelques semaines après, nous avons eu l'accord !"*, se félicite-t-elle.

"À LA MAIRIE, ON DOIT TOUT SAVOIR"

Marguerite travaille du lundi au vendredi, le samedi matin et un dimanche matin sur deux. *"J'étais un agent à tout faire. J'aidais les gens à faire leurs papiers... Je recevais leurs confidences parfois. À la mairie, on doit tout savoir, tout simplement"*. De deux agents, le personnel communal s'étoffe, composé majoritairement de femmes. *"Chacune avait son rôle, elle savait ce qu'elle avait à faire"*. Elle pousse ses agents à prendre confiance en elles, à suivre des formations et les encourage. Elle-même suit des cours et n'hésite pas à faire des kilomètres pour effectuer des stages, à Toulouse, en région parisienne, en Allemagne. Depuis sa retraite, Marguerite se passionne pour la généalogie. *"Je suis remontée jusqu'en 1600. Je croyais que j'étais une bigoudène totale, mais non ! J'ai des ancêtres de Tours, d'Orléans, espagnols et peut-être même une branche britannique !"*. L'envie d'ailleurs, toujours. ■

* 152 449 euros / ** 92 937 euros / *** 167 811 euros



des Ateliers pour manger mieux

Jusqu'à la fin de l'année, des ateliers "De la graine à l'assiette" sont organisés à la Biocoop, en partenariat avec le CCAS. Objectif ? Favoriser l'accès à une alimentation de qualité aux publics accompagnés.

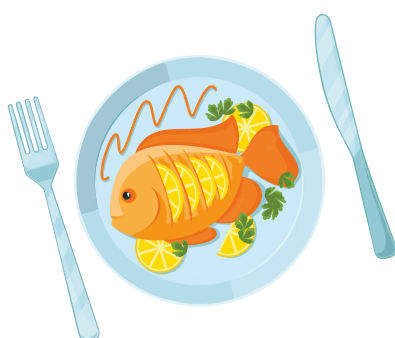
"Depuis le début du mandat, nous avons la volonté d'apporter de l'alimentation de qualité, saine, durable et accessible aux bénéficiaires de l'épicerie sociale", appuie Marie-Christine Kerveillant, adjointe aux affaires sociales. Dans ce sens, des parcelles aux jardins partagés de Pen Morvan sont cultivées par des bénéficiaires du CCAS depuis 2021. À l'épicerie sociale, des jardinières d'herbes aromatiques ont été installées en 2021 et des bacs à légumes en 2022.

Depuis mi-mars et jusqu'à la fin de l'année, des ateliers "cuisine" sont organisés à la Biocoop, encadrés par des cuisiniers professionnels. *"Nous concoctons le menu avec des produits locaux et de saison, de l'entrée au dessert, puis le partageons ensemble", précise l'élue.*

Les apprentis cuistots sont principalement les bénéficiaires du CCAS. Mais pas seulement. Les résidents de l'EHPAD de Kerborc'his et les enfants du centre de loisirs sont associés au projet *"afin de favoriser le lien intergénérationnel et la mixité sociale"*.

Des visites chez des producteurs (maraîchage, miellerie, plantes aromatiques...) et des sorties "nature" rythmeront l'année.

 **Prochain atelier mardi 11 avril.**
Inscriptions obligatoires
(places limitées)
02 98 56 74 19
ccas@combrit-saintemarine.fr



6 000 €

C'est le montant des subventions reçu par le CCAS par le Fonds de Dotation des Biocoop suite à l'appel à projet **Des projets solidaires et durables pour lutter contre la précarité alimentaire.**

Avec le soutien de



Micro-crèche

Les travaux de la future micro-crèche intercommunale débuteront fin 2023. Située au 11 rue Marcel-Scuiller, cette crèche accueillera douze enfants. La construction de 11 logements est associée à ce projet. Livraison prévue à l'automne 2024.



du Parasport à Combrit

En 2024 auront lieu les Jeux Olympiques de Paris. Profitant de la dynamique de cet événement sportif de grande ampleur, l'Association des Paralysés de France Handicap (APF) organise depuis novembre 2022 jusqu'en octobre 2023 des "Handilympiades" dans chaque région française. L'étape bretonne aura lieu à Combrit.

Selon l'Association des Paralysés de France (APF), le sport est un "facteur de santé, de bien-être et de confiance. Il permet aux personnes en situation de handicap de prendre toute leur place dans la société". S'inscrivant dans le sillage de la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024, APF France organise depuis plusieurs mois et ce jusqu'en octobre 2023, dans chaque région française, des Handilympiades.

"Les Handilympiades ont vocation à sensibiliser tous les acteurs de l'association et les entreprises partenaires aux disciplines paralympiques", indiquent les organisateurs. Le rendez-vous breton de cet événement parasportif aura lieu à Combrit, **vendredi 7 avril, à l'espace sportif de Croas-Ver, de 9h à 17h**, avec la participation des bénévoles de la réserve civique communale et d'associations de la commune.

BOCCIA, TENNIS DE TABLE, BASKET FAUTEUIL, ESCRIME

Quatre activités parasportives seront proposées : la boccia, un sport de stratégie ; le tennis de table, un sport d'opposition ; le basket fauteuil, un sport spectaculaire ; l'escrime, un sport de duel. Le public, averti ou novice, sportif ou non, est invité à découvrir et à soutenir les équipes bretonnes. À noter la présence de Hervé Larhant, médaillé d'argent en voile aux Jeux Paralympiques de Pékin en 2008, tout au long de cette journée.



409

C'est le nombre de bons distribués aux Combritois âgés de 73 ans et plus en fin d'année. Offerts par le CCAS, ces bons de Noël sont à utiliser jusqu'au 31 mai 2023 dans les restaurants, crêperies, traiteurs et épiceries de la commune.



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

46 865 €

C'est la somme remise par l'association Force T en Pays Bigouden à l'AFM-Téléthon du Finistère Sud suite aux actions menées en décembre sur le territoire.



Trois sites ont été proposés aux enfants : la zone humide de Ty Scoul, l'anse de Kerjégu et l'ancienne station d'épuration de Bonèze.

ancienne station d'épuration de Bonèze

UN SITE AVEC BEAUCOUP DE POTENTIEL

Depuis novembre, les élèves de CM1-CM2 et de CE2-CM1 de l'école Notre-Dame de la Clarté découvrent le site de l'ancienne station d'épuration de Bonèze, dans le cadre du projet "Aire Terrestre Éducative".

Ce projet, porté par l'équipe enseignante avec l'accompagnement de la municipalité et de l'association Eau et Rivières de Bretagne, permet aux élèves d'explorer puis de gérer une zone naturelle.

"Est-ce que cette zone est une prairie ?", demande Anouck Bonjean, animatrice nature à Eau et Rivières de Bretagne. Devant elle, la vingtaine d'enfants de la classe de CM1-CM2 de Cécile Aubonnet se creuse les méninges. "Une prairie, c'est là où il y a des animaux ?", tente l'une d'entre eux. Un autre de répondre : "On fait de la culture sur une prairie ?"...

"Une prairie est un espace où on laisse l'herbe pousser", explique Anouck.

Et d'ajouter : "Ici, à l'ancienne station d'épuration de Bonèze, l'herbe est régulièrement tondue. Ce n'est donc pas une prairie."

CONSEILS DE TERRE AVEC LES DEUX CLASSES

Les élèves de CE2-CM1 de la classe de Sonia Bellec et ceux de CM1-CM2 de Cécile Aubonnet de l'école Notre-Dame de la Clarté sont engagés depuis cet automne dans le projet "Aire Terrestre Éducative", avec le soutien de la municipalité et de l'association Eau et Rivières de Bretagne.

L'ancienne station d'épuration de Bonèze a été préférée à la zone humide de Ty Scoul et l'anse de Kerjégu pour sa proximité avec le bourg, son potentiel et "la beauté du lieu", indique une enfant. D'une durée totale de 3 ans, ce projet est découpé en trois phases.

Après la phase actuelle d'exploration et d'état des lieux du site viendra l'étape de la prise de décisions par tous les enfants. La dernière phase sera consacrée aux aménagements pour préserver et favoriser la biodiversité du lieu.

"Des conseils de terre sont organisés régulièrement avec les deux classes pour faire un point sur ce qui a été fait et sur ce qui reste à faire", explique l'enseignante.

Les séances sont présidées par les enfants à tour de rôle, une manière pour eux de découvrir la démocratie. L'éducation civique, l'écologie, l'histoire, les sciences naturelles, la géographie et d'autres axes de travail sont également abordés via ce projet.

Dans les prochains mois, les enfants rencontreront des associations et échangeront avec les habitants du quartier pour approfondir leurs connaissances sur Bonèze.



Apprendre LE BRETON dès tout petit

L'ouverture d'une filière bilingue à l'école de Sainte-Marine est en projet pour la rentrée 2023. Les enfants, nés entre 2018 et 2021, sont concernés. L'enseignement sera assuré par un professeur bilingue de l'Éducation Nationale.



02 98 56 33 14



Mondial pupilles

Après deux années d'absence en raison de la crise sanitaire, le tournoi international de foot des U13 revient ! Rendez-vous du 18 au 21 mai 2023 pour la 35^e édition du tournoi masculin et la 8^e édition du tournoi féminin.



02 98 52 58 20
www.mondialplomelin.net



En septembre, lors de la Semaine Européenne de la mobilité, des animations autour du vélo avaient été organisées. Ci-contre, un atelier de réparation de vélos assuré par les bénévoles de la réserve civique communale.

en Mai tours à Vélo !

Tout au long du mois de mai, des animations seront organisées pour promouvoir la pratique de la petite reine, s'inscrivant dans le cadre du "Schéma Vélo" de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS).

JOURNÉE AUTOUR DU VÉLO

Rendez-vous samedi 13 mai, à Croas-Ver, pour une journée dédiée à la petite reine. Au programme : sortie vélo encadrée par une association ; atelier de réparation de vélos par des bénévoles de la réserve civique communale ; balades en joëlette (fauteuil tout terrain pour personne handicapée) assurées par APF France Handicap.

« SAVOIR ROULER À VÉLO »

Lors du dernier trimestre scolaire, les enfants des écoles pourront suivre ce dispositif afin de mieux appréhender l'usage de la bicyclette. Ils seront accompagnés par des bénévoles de la réserve civique communale.



« CHALLENGE KM »

Le personnel communal ainsi que les élus participeront, sur la base du volontariat, à ce challenge faisant la promotion de l'usage du vélo dans les déplacements au quotidien. "L'objectif est de réaliser le maximum de kilomètres à vélo tout au long du mois de mai", indique la CCPBS.

En début d'année, la commune a fait l'acquisition de deux vélos électriques pour l'usage du personnel communal.



LA RECETTE du Chef Mathieu Les sablés DU CONCOURS "Le meilleur biscuitier"

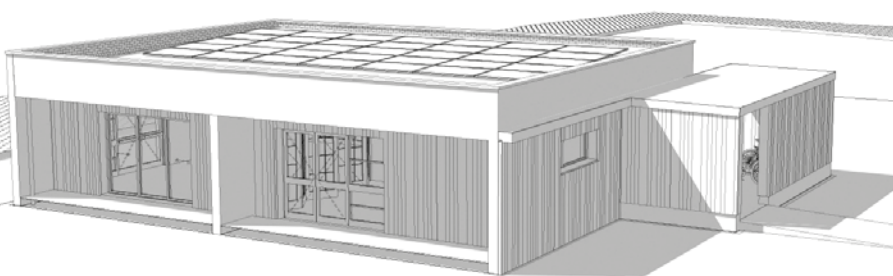
INGRÉDIENTS POUR 15 BISCUITS :

2 jaunes d'œuf - 80 g de beurre - 60 g de sucre
140 g de farine - Des bonbons type "Dragibus"
Préchauffer le four à 180°C • Dans un saladier, mélanger les jaunes d'œufs avec le sucre du bout des doigts
Ajouter le beurre mou • Ajouter la farine en pluie
Bien mélanger la pâte avec les deux mains
Ajouter les bonbons "Dragibus"
Former un boudin • Couper des biscuits d'environ 1 cm
Les disposer sur une plaque de cuisson
Faire cuire 15 minutes

À déguster !

ESPACE JEUNES

Les premiers coups de pelle du futur Espace jeunes seront donnés au cours du printemps. Ce chantier est situé à Croas-Ver, près du city-stade. Ouverture prévue en 2024.





regards croisés sur le bénévolat

Pour Cathy Le Berre et Jean-Michel Pavec, l'engagement associatif n'est pas un vain mot. Tous deux ont des responsabilités au sein d'associations combritoises. Rencontre.

■ Quelles sont vos responsabilités au sein de vos associations respectives ?

Cathy. "Jours de faites" a été créé en octobre dernier. Ce n'est pas une association, mais une branche autonome de l'association Les Amis de Kerborc'his. Nous sommes deux co-responsables : Véronique Arnaud et moi-même. Le fonctionnement est collégial.

Jean-Michel. De mon côté, je suis président du Comité de jumelage Combrit-Grafenhausen depuis plus de 10 ans. J'ai aussi des responsabilités dans d'autres associations. C'est ma dernière année en tant que président au Jumelage.

■ Comment considérez-vous le bénévole et l'engagement bénévole ?

Jean-Michel. Le Jumelage n'intéresse plus les jeunes, mis à part le Bagad et le Cercle celtique de Combrit qui vient

avec nous à Grafenhausen pour les 50 ans. Avant, c'était une aventure que de partir en Allemagne. Aujourd'hui, plus du tout... Le recrutement des jeunes est difficile dans toutes les associations.

Cathy. J'ai été présidente d'une association "Le Manège" pendant 10 ans, à Combrit. Elle proposait des activités de chant, de danse, de musique. Il y avait 7 salariés et une centaine de bénévoles. C'était une petite entreprise. À la fin, j'étais épuisée. Personne n'a voulu reprendre... L'association s'est arrêtée. Aujourd'hui, je connais mes limites.

Jean-Michel. Le bénévole n'est plus pareil. Avant, le bénévole demandait moins de choses, il était toujours disponible. Aujourd'hui, il y a des choses qu'on ne peut pas lui demander, et c'est normal ! Le bénévole n'est pas un salarié.

Cathy. Le bénévolat faisait partie de la vie. Aujourd'hui, il est plus difficile d'amener les gens dans un cadre associatif. Tous les membres de "Jours de faites" ont de l'expérience dans le bénévolat. On peut compter sur eux.

Jean-Michel. Il y a aussi des façons de faire qui s'affrontent. Certains ont du mal à faire confiance aux jeunes... Alors qu'il faut savoir déléguer... et ça soulage aussi !

■ Avez-vous constaté un changement après la crise sanitaire ?

Jean-Michel. Les gens ont pris de nouvelles habitudes. C'est difficile de les récupérer pour faire de la musique, faire du foot, trimballer des tables le dimanche après-midi... Ils vont peut-être revenir...

Cathy. Au contraire ! Les gens de "Jours de faites" sont très contents de se retrouver, de recréer du lien ! Ils en avaient besoin.

JOURS DE FAITES

En avril
VISITE DU CHANTIER NAVAL
LE CŒUR À LESCONIL

Le 11 juin
REPRÉSENTATION
DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE
ÉCRITE PAR LES MEMBRES
DE L'ASSOCIATION.

i 06 77 21 78 43

Comité de jumelage

du 18 au 21 mai
PARTICIPATION
AU MONDIAL PUPILLES

Octobre
50^e ANNIVERSAIRE
FÊTÉ À GRAFENHAUSEN
Anniversaire fêté à Combrit en 2024.

i 06 84 19 73 47

12,5 millions

Le nombre de bénévoles en France
en 2021 selon *La France associative
en mouvement en 2021*.

Mein ha Dour

L'association fêtera ses 20 ans
du 29 avril au 8 mai avec une exposition,
des ateliers, un concert de la chorale
du Bout du Monde au Fort de la Pointe.
Des surprises sont aussi prévues !



La maquette fétiche de Cécile de Laferrière est à découvrir à l'Abri du Marin. Ici, entre Brigitte Le Gall-Le Berre, adjointe à la culture et au patrimoine et Nolwenn Acquitter, animatrice culturelle.

Abri du Marin

Les femmes à l'honneur

Jusqu'en octobre, le musée de l'Abri du Marin invite à découvrir les différents liens entre la mer et les femmes, à travers le portrait de femmes aux parcours exceptionnels. Des objets uniques et authentiques enrichissent l'exposition "La Mer au féminin".

Amoureuse de la mer "depuis toujours", Cécile de Laferrière est également une passionnée de maquette. Au début des années 1990, son mari découvre une coque de bateau au grenier de la maison fraîchement achetée. "J'ai alors entrepris de reproduire le Aile VI, le bateau sur lequel Virginie Hériot a remporté la médaille d'or en voile lors des Jeux Olympiques d'Amsterdam de 1928", se souvient-elle. Un travail de titan qui ne l'a pas du tout refroidie. Au contraire, "ça m'a passionnée !". La maquette, où tout a été fait à la main, est l'un des éléments phares de l'exposition "La Mer au féminin", présentée jusqu'à l'automne à l'Abri du Marin.

DIFFÉRENTES FACETTES DE FEMME

"Les liens entre la mer et les femmes sont nombreux... La femme qui attend son homme sur le quai n'est qu'une partie du tableau", glisse Brigitte Le Gall-Le Berre, adjointe à la culture et au patrimoine.

Pour découvrir l'ensemble de la toile, le musée présente les différentes facettes de femme : créatrice, tentatrice, cachée, exploratrice... illustrée par le parcours de nombreuses personnalités.

"Nous retraçons, par exemple, les vies de la scientifique Anita Conti, de l'exploratrice islandaise Gudrid Thorbjarnardóttir, de la navigatrice Florence Arthaud ou bien celle de la première femme marin-pêcheur en France



Scarlette Le Corre", précise Nolwenn Acquitter, animatrice culturelle.

Des statues et médailles religieuses de la Vierge ou des Saints, invoqués par les marins pour les protéger face aux dangers de la mer, enrichissent l'exposition, ainsi que des coiffes et des pièces de costumes féminins bigoudens. Des sculptures, réalisées par le sculpteur bigouden Youn Capitaine, la complètent. Des rencontres et des conférences seront programmées au fil des mois.

> Ouvert durant les vacances scolaires (toutes zones) du mercredi au dimanche de 14h à 18h, hors vacances scolaires du jeudi au dimanche de 14h à 18h.

> Tarifs : 3 € / 1,50 € pour les 12-18 ans gratuit – de 12 ans.



02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr



Du théâtre en breton

DIMANCHE 23 AVRIL

À 17 heures, les comédiens de la troupe Strollad Forst Fouen, branche de l'association Dorn ha Dorn de la Forêt-Fouesnant, seront sur la scène de l'espace sportif de Croas-Ver pour présenter la pièce "Me n'in ket da Baris !" (Moi, je n'irai pas à Paris !).

Cette pièce sera jouée exclusivement en breton, "du breton facile à comprendre par tous", insiste Michel Guill, membre de la troupe. La pièce raconte le désir d'émancipation de Léna, jeune femme bretonne qui souhaite quitter la ferme familiale et devenir une parisienne. **Participation libre.**



Chaque jeudi matin,
la salle d'activités
de Croas-Ver devient
une salle de cours
de philosophie, animé par
Jean-Yves Boudéhen.

remuer ses méninges à Croas-Ver

Professeur de philosophie à la retraite, Jean-Yves Boudéhen donne des cours de philosophie une fois par semaine à Croas-Ver. Puis, une fois par mois, il anime des "Soirées philo", en collaboration avec la médiathèque.

"Machiavel considère le politique comme une activité autonome. Le politique doit alors être réaliste, se tenir au fait. Il doit se débarrasser de toutes préoccupations religieuses ou morales", introduit Jean-Yves Boudéhen. Depuis septembre, ce professeur de philosophie à la retraite donne des cours une fois par semaine à l'espace sportif de Croas-Ver. Face à lui, une assemblée de 80 élèves, carnets et stylos à la main. À chaque cours, un thème est abordé. *"Cela arrive que nous ayons besoin de plusieurs semaines pour étudier le sujet",* indique le professeur. Des conseils de lecture sont régulièrement prodigués pour que les élèves approfondissent leurs connaissances.

DISCUSSION LIBRE LE VENDREDI SOIR

Un vendredi soir par mois, la salle de réunion de Croas-Ver se transforme en agora. À chaque soirée, une question différente est posée. Celle-ci est rédigée par Jean-Yves Boudéhen et Armelle Le Minor, responsable de la médiathèque. Des pistes de réflexion sont lancées par le professeur puis les participants sont invités à s'exprimer librement autant de temps qu'ils le souhaitent. Cette volonté de transmettre la philosophie au plus grand nombre est chevillée au corps de Jean-Yves Boudéhen. *"J'ai toujours pensé que la philosophie était quelque chose de trop important pour être réservée aux élèves de terminale",* confie-t-il.

i COURS DE PHILOSOPHIE
06 62 73 16 52

Jeudi de 9h45 à 10h45 jusqu'au 6 juillet.

SOIRÉES PHILO / 02 98 51 90 81

vendredi 28 avril, vendredi 19 mai,
vendredi 30 juin, à partir de 18h.

Gratuit / Espace sportif de Croas-Ver.

Les coups de ♥ de La Médiathèque



L'UNIVERSITÉ DES CHÈVRES

(BD ados/adultes)
de Christian Lax /
Éd. Futuropolis

"C'est l'histoire de ces hommes ou femmes qui, parfois au péril de

leur vie, ont tenté d'apporter culture et éducation dans les villages les plus reculés. Des Alpes au 19^e siècle à l'Afghanistan de nos jours, en passant par les États-Unis au 20^e, Christian Lax met tout son talent de dessinateur et de conteur à sublimer l'enseignement. Encore une fois, cet auteur nous procure beaucoup d'émotions et d'admiration".



DEMON SLAYER (manga ados/adultes)

de Koyoharu Gotouge /
Éd. Panini

"Gros succès auprès des ados pour ce shōnen (manga) de 12 ans et + qui met en scène des pourfendeurs de démon dans un Japon traditionnel du début du 20^e siècle. Doté d'un scénario classique, les protagonistes possèdent des pouvoirs traditionnels et très efficaces. Les trois premiers tomes sont disponibles à la médiathèque".



LE PHARAON, LE SAUVAGE ET LA PRINCESSE

(album jeunesse)
de Michel Ocelot /
Éd. Casterman

"Magnifiques illustrations pour cet album regroupant trois contes. Poésie et émerveillement sont au rendez-vous. L'auteur de Kirikou nous enchante une fois de plus avec son univers coloré et son animation en ombres chinoises. Pour les petits et pour les grands".



LES RENDEZ-VOUS PRINTANIERES DE LA MÉDIATHÈQUE

LECTURE PARTAGE

Rendez-vous
les mardis 4 avril, 2 mai et 6 juin à 14h
pour discuter autour de vos lectures.
Salle de réunion de Croas-Ver.

ATELIER D'ÉCRITURE

Envie de prendre la plume ?
Rendez-vous les mardis 18 avril,
16 mai et 20 juin à 14h.
Salle de réunion de Croas-Ver.

DU VENT DANS LES BD. Membre du Collectif des bibliothèques du Pays Bigouden, la médiathèque de Combrit participe une nouvelle fois au prix littéraire *Du vent dans les BD*. Les amoureux de bulles sont invités à récupérer les ouvrages à la médiathèque. Trois catégories sont proposées : 8-11 ans / 12-15 ans / adultes. **Vote ouvert jusqu'au 31 mai pour désigner la bande-dessinée préférée dans chaque catégorie.**

Idée balade

FONTAINE ET LAVOIR DU TREIZOUR

Entretenu régulièrement par l'association Mein ha dour, cet ensemble servait autrefois à alimenter en eau le bac à la vapeur qui permettait de relier à Sainte-Marine et Bénodet.

PARK AN TREIZOUR

En faisant le tour de ce petit jardin paisible au cœur de Sainte-Marine, vous découvrirez une cabane en osier installée et entretenue par l'association Mein ha dour depuis 2019. N'hésitez pas à vous arrêter quelques instants pour admirer les plantes aquatiques installées au bord de l'eau, ou profiter de la Boîte à livres pour une petite pause lecture.

PARC DE KEROBISTIN

Situé au bord de l'Odet, ce parc communal accueille les activités nautiques et rassemblements festifs pendant l'été. Bancs et tables de pique-nique permettent de s'y arrêter pour profiter de la vue dégagée sur l'Odet.

PHARE DE SAINTE-MARINE

Le phare de Sainte-Marine fut construit en 1885 par César Maubrat, entrepreneur de Pont-l'Abbé. Il est aujourd'hui la propriété des Phares et Balises.

ABRI DU MARIN

Construit en 1904 par Jacques de Thézac, l'Abri du Marin était autrefois un lieu de vie pour les pêcheurs et la population locale. Devenu lieu de mémoire et de transmission, il abrite aujourd'hui un musée. Profitez de cette balade pour y faire un arrêt. L'exposition "La mer au féminin" est à découvrir jusqu'à l'automne.



21

DÉCOUVRIR • Dizoleñ

DU PORT AU PHARE DE SAINTE-MARINE

Entre rivière et océan, cette nouvelle idée balade vous invite à redécouvrir le littoral de Sainte-Marine et son patrimoine.

45 MINUTES
ACCESSIBLE À TOUS

? QUIZ

À VOUS DE JOUER !!!

Au début du XX^e siècle, il y avait quatre écoles à Combrit, une à Sainte-Marine et trois autres dans le bourg de Combrit, dont deux privées : l'école Saint-Joseph et l'école Notre-Dame de la Clarté. À cette époque, les enfants portaient l'uniforme.

Pourtant, un signe vestimentaire permettait de différencier socialement les garçons. LEQUEL ?

Envoyez-nous votre réponse avant le 30 avril 2023 par mail : communication@combrit-saintemarine.fr

RÉPONSE DU NUMÉRO PRÉCÉDENT :

En 1885, César Maubrat, un entrepreneur de Pont-l'Abbé, fait édifier le phare de Sainte-Marine sur une tour carrée en pignon du corps de logis sur la pointe de Combrit, à côté du Fort. Il est

situé à l'embouchure de l'Odet, juste en face du port de Bénodet. Son point culminant est de 17 mètres. En 1943, le phare fut électrifié. Le 10 août 1944, lors de la Seconde Guerre Mondiale, il est

endommagé par les troupes allemandes. Il est propriété des Phares et Balises. Bravo à Gaëlle de Kerros dont la réponse a été tirée au sort. Un cadeau lui a été offert par la mairie pour la féliciter.



Printemps bigouden

Le Bagad et Cercle celtique de Combrit invite la population à venir danser sur le parquet de Croas-Ver samedi 6 mai, à partir de 20h30.

FÊTE DE LA MUSIQUE

• Rendez-vous samedi 17 juin à partir de 18h30 en bas de la rue de l'Odet pour fêter la musique dans les rues de Sainte-Marine, à l'invitation de la Cassociation. Autour des locaux de Bart et Hernie, d'autres groupes seront sur scène.

Restauration assurée par le restaurant Le Pas'Sage.

• Mercredi 21 juin, concert de Gwen an Aod, à 21h30 à l'espace Saint-Joseph.

BREZHONEG TOUCH

Très frais : Fresk-mat
Pièce de théâtre : Pezh c'hoari
Chacun ses oignons : Soursial ouzh e grampouezh
Se changer les idées : Aveliñ ar penn



GROUPE MAJORITAIRE

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR



Depuis plusieurs années, notre Commune souhaite sécuriser le dangereux carrefour de Kerbénoën sur la RD 44 qui dessert la zone d'activités artisanales et la déchèterie communautaire. Grâce à l'action conjuguée du Département, de notre Communauté et de la Commune, la réalisation d'un rond-point est d'ores et déjà programmée. Elle permettra de réduire sensiblement la vitesse sur la Départementale, d'améliorer la liaison avec le centre bourg et de sécuriser la traversée des piétons et des vélos.

De même, l'aménagement du carrefour de Kroas hent qui traverse la route des châteaux sur la RD 144 et se révèle tout aussi dangereux, permettra de réduire la vitesse automobile et de sécuriser le passage des vélos et des piétons. Fidèle à sa volonté de rendre les ressources de la médiathèque accessibles à tous, le Conseil municipal en a décidé la gratuité pour tous les publics depuis le début de l'actuelle mandature. Cette gratuité profite en priorité à nos enfants, étudiants et demandeurs d'emploi qui sont ainsi plus nombreux à la fréquenter. Les missions actuelles des médiathèques nécessitent un réaménagement et un agrandissement des locaux irréalisables dans le site actuel de Croas Ver.

Dans le cadre de la revitalisation de l'espace Saint Joseph, au cœur du bourg de Combrit, la nouvelle médiathèque constituera un élément central de la restructuration du centre bourg. Elle répondra au besoin d'une nécessaire extension et d'une meilleure fonctionnalité de l'espace ouvert aux adhérents. Contigüe aux locaux du nouvel hôtel de ville, elle pourra accueillir les enfants des écoles dans un espace dédié à l'apprentissage, au travail autonome et aux rencontres. Ainsi, elle remplira son rôle de sociabilité et de citoyenneté et constituera un pôle central de la vie communale.

La réduction des consommations énergétiques des installations communales commence par le renforcement de l'isolation des bâtiments publics. Ainsi d'importants travaux vont débuter à l'école de Sainte-Marine afin de réduire la facture énergétique et d'améliorer le confort des élèves, d'autant plus qu'une classe de maternelle bilingue français-breton devrait ouvrir à la rentrée prochaine sous réserve d'un nombre d'élèves suffisant.

*Pour la majorité municipale,
Jean-Claude Dupré*

GROUPE MINORITAIRE

AGISSONS POUR COMBRIT SAINTE-MARINE



Nous vous avons alertés sur l'amateurisme et émis des réserves sur la capacité de la majorité à mener à bien un projet : nous y voilà ! Le premier dossier non initié par la précédente mandature va voir le jour et malheureusement corrobore nos inquiétudes. Oui nous validons la création d'un espace jeunes mais nous sommes effrayés par le coût et la maîtrise de ce dossier. En effet, le maire avait annoncé, lors du conseil municipal de mars 2020, un projet raisonné et raisonnable à 180 000 € TTC, budget qu'il s'était engagé à ne pas dépasser. La majorité, compte tenu du projet initial de modulaire, n'a pas jugé utile de faire appel à une Aide à Maîtrise d'Ouvrage. Quelques mois plus tard, le coût de la construction du bâtiment s'élève à 380 000 € TTC, sans tenir compte des honoraires de l'architecte. L'augmentation du prix des matériaux, environ 30 %, est loin de justifier à elle seule un tel dépassement ! Les changements successifs d'options ont des conséquences que ce groupe ne semble pas mesurer et font fi d'une gestion en "bon père de famille" attendue par les Combritois. L'intelligence politique voudrait que ce projet soit reporté ou modifié. Mais la majorité se refuse à revoir sa copie et applique son programme de campagne "quoi qu'il en coûte".

Sous couvert d'une redynamisation du bourg, bien discutable au vu des projets commerciaux périphériques validés, le maire et son équipe envisagent sans vergogne d'hypothéquer les futures mandatures. L'inquiétude est donc de mise quant aux projets pharaoniques envisagés : médiathèque avec salle de conseil, chaudière centrale au bois alimentant les bâtiments communaux, achat par l'EPF de Ty ar Barrez et du presbytère... De tels projets ne sont pas, nous l'espérons, simplement motivés, comme nous l'a harangué le maire, par la réalisation d'un gros projet de mandature. Flatteur pour l'ego de ce groupe... Mais ...raisonnable pour le futur ?

*Pour le groupe
"Agissons pour Combrit Sainte-Marine"
Catherine Montreuil,
Gwenaël Pennarun,
Christelle Daniélou-Gourlaouen*

GROUPE MINORITAIRE

COMBRIT AVENIR



Les élections françaises sont finalisées et les Français sont restés globalement fidèles aux consultations précédentes de 2017, notamment pour la présidence de notre pays.

Les cinq prochaines années seront difficiles nonobstant de tout risque non connu aujourd'hui. L'État français vit depuis dix ans déjà sur un niveau de dépenses trop élevé. Si celles-ci étaient dans la moyenne des pays de l'Union Européenne, nos dépenses seraient inférieures de 211 milliards, nos prélèvements obligatoires de 141 milliards et notre dette de près de 500 milliards (*source Ifrap*). Tous les pays ont connu la covid et les attentats. Cette constatation permet de comprendre que notre personnel soignant, nos enseignants et le personnel d'État en général soient moins bien rémunérés par rapport aux pays voisins.

Revenir aux normes obligatoires de Maëstricht va engendrer des contraintes budgétaires à la fois individuelles comme le départ à la retraite retardé et la suppression de niches fiscales et d'aides. Mais ce sont les collectivités locales, avec une baisse des financements annoncée de 15 milliards d'euros qui vont devoir sacrifier aux dépenses de fonctionnement et aux investissements. La révision de la loi NOTRe de 2015 va conduire à transférer vers les communautés de communes des missions comme la jeunesse, le droit du sol, les équipes techniques... amenant progressivement le rôle d'une mairie à l'état civil et le social (*idem entre le département et la région*).

Rien de dramatique au fond si ce n'est qu'il convient de revisiter expressément les investissements communaux et de s'interroger sur la nécessité d'une nouvelle mairie alors qu'une médiathèque accessible à tous (sans étage) et aux normes s'imposent ainsi que la rénovation du réseau routier bien dégradé pour certaines rues et insécurisé pour vélos et familles, sans oublier l'accès et l'entretien des chemins.

Nous vous souhaitons un bon été.

*Pour le groupe "Combrit Avenir"
Gérard Yvé, Valérie Parmentier,
Yannick Jenouvrier*



biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE



BIOCOOP

En mai dernier a ouvert le deuxième magasin de la coopérative **Biocoop Graine de Bio** à Combrit, route de Pont-l'Abbé. "Un emplacement idéal qui nous permet de nous rapprocher de notre clientèle", indique Marie Aubry-Lanvers, responsable du magasin. Sur une surface de vente de 550 m², le commerce propose fromages, fruits et légumes de saison, épicerie, produits frais... qui respectent la charte Biocoop.

"Nous travaillons avec plus de 60 % de producteurs locaux", précise la responsable. Le commerce emploie 14 salariés, dont deux apprentis.



02 21 62 01 50

Ouvert hors saison du mardi au jeudi de 9h30 à 13h et de 15h à 19h (lundi en saison) ; vendredi et samedi de 9h30 à 19h.

BNI



BNI PAYS BIGOUDEN

Tous les mardis matin de 7h30 à 9h, une vingtaine de membres du **BNI Pays Bigouden** (Business Network International) se retrouvent au Sirocco. "C'est un réseau d'entraide et de solidarité", précise Christian Calvez, directeur du groupe. L'objectif ? "Faire développer le business et le réseau", indique l'un des membres. Parmi eux, on retrouve des chefs d'entreprise du bâtiment, de service, de commerces venus de l'ensemble du Pays Bigouden.

"Pour le moment, nous n'avons aucun entrepreneur de Combrit...". BNI, créé aux États-Unis en 1985, existe désormais dans 64 pays. "En Bretagne, il existe 53 groupes rassemblant jusqu'à 1500 membres".



Plus d'infos au 06 07 90 16 72



PASCALINE COIFFURE

Depuis novembre 2022, Pascaline Raoux propose un service de **coiffure à domicile** sur Combrit Sainte-Marine et les communes voisines. Après 18 ans d'expérience en salon, elle coiffe aujourd'hui ses clients hommes, femmes et enfants directement à la maison. "L'avantage du service à domicile est la possibilité de prendre rendez-vous pour toute la famille en même temps !". Equipée de sa mallette contenant tout le matériel nécessaire pour être comme au salon, du bac à shampoing au miroir, elle réalise des coupes, couleurs et coiffures.



07 65 24 22 46

pascaline.raoux29@gmail.com
Du lundi au samedi, de 9h à 19h.



NORAH LE CLECH CABINET DE PSYCHOMOTRICITÉ

En septembre, Norah Le Clec'h a installé son cabinet de psychomotricité au 369 route de Pont-l'Abbé. "Mon travail consiste à aider le patient à faire face à ses troubles psycho-corporels, comme les troubles de l'équilibre, les troubles de l'attention ou bien de la mémoire", précise-t-elle. Pour cela, elle utilise des techniques autour du jeu. "Je ne manipule pas le patient à la différence du kiné. C'est au patient de trouver les clefs pour surmonter ses troubles". Sa patientèle va du nouveau-né à la personne âgée. Possibilité d'intervention à domicile selon les situations.



07 65 67 32 17
Sur rendez-vous



Combrit
Sainte Marine

7^e édition

un
DIMANCHE
au
JARDIN

DIM. 2 AVRIL

10h - 18h



ESPACE SPORTIF CROAS-VER

ENTREE LIBRE



le programme



WWW.COMBIT-SAINTEMARINE2H